

professionnels de la santé et du bien-être social et d'autres personnes attachées aux services de planification familiale, et en appuyant les programmes de planification familiale exécutés par des organismes publics ou bénévoles grâce à des subventions fédérales et dans le cadre de programmes fédéraux-provinciaux.

Les principales activités de la Division comprennent la consultation, l'information, la formation et l'administration des subventions. Des services de consultation sont fournis à un grand nombre d'organismes du secteur public et du secteur privé. Du matériel d'information sur la planification familiale, l'éducation sexuelle et l'éducation à la vie familiale est distribué gratuitement. On produit actuellement du matériel canadien portant sur ces questions. Dans la mesure du possible, les conseillers de la Division aident à la formation de spécialistes en matière de santé, de bien-être et d'éducation, ainsi que d'autres personnes œuvrant dans le domaine de la planification familiale.

Depuis le lancement du programme en avril 1972, un montant total de \$7,6 millions a été consacré au soutien de nouveaux services de planification familiale, de projets de démonstration, de formation et de recherche, et à des bourses universitaires. Parmi les bénéficiaires des subventions figurent des services provinciaux et municipaux, des organismes de planification bénévoles nationaux et locaux, des organisations communautaires d'autochtones et des universités. Le budget des dépenses du gouvernement prévoyait pour 1977-78 l'octroi de subventions d'une valeur de \$2,1 millions, portant le total à \$9,7 millions.

6.5.4 Services de bien-être d'urgence

La Division des services de bien-être d'urgence du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a pour fonction de développer et de maintenir l'aptitude de la communauté à assurer les services essentiels de survie et de bien-être dans une situation d'urgence. Le programme comprend des plans devant permettre de dispenser des soins spéciaux en cas d'urgence.

Un programme a été mis au point de manière à ce que, dans le cas d'une urgence nationale, la Division puisse coordonner l'activité des services de bien-être à tous les paliers de l'administration publique de même que le travail des organisations, des organismes sociaux privés, des groupes professionnels et des volontaires afin de permettre de rétablir la situation et de faciliter la réadaptation.

6.5.5 Bureau d'adoption

Le Bureau d'adoption a été institué en 1975 pour fournir aux provinces un service d'aide et de coordination dans le domaine de l'adoption aux niveaux international et interprovincial. A la fin de 1977, environ 120 enfants avaient été placés à l'échelle interprovinciale grâce à l'aide du Bureau. Le Bureau a également assuré la coordination d'un certain nombre d'adoptions à l'échelle internationale.

6.5.6 Centre d'information sur la garde de jour

Ce centre a été créé en 1972 au sein du ministère pour servir de bureau central d'information sur la garde de jour et pour permettre aux personnes et aux groupes qui travaillent dans ce domaine d'échanger des renseignements et de collaborer. Le Centre a mis au point une série de brochures, des pochettes d'information, des bibliographies et une lettre de nouvelles trimestrielle, et il effectue tous les ans une enquête sur les services de garde de jour au Canada.

6.5.7 Services de réadaptation

L'objet du Centre d'information de la Direction générale des programmes de service social est de compiler et de diffuser des renseignements sur la réadaptation des handicapés physiques, mentaux et sociaux. Le Centre a publié un ouvrage sur la réadaptation des handicapés, guide populaire et bibliographie sélective sur les aspects de la réadaptation liés aux services sociaux.

6.5.8 Services internationaux de bien-être

Le Canada participe activement aux travaux effectués dans le domaine du développement social par les Nations Unies, en particulier par l'intermédiaire du conseil de